

**COMPTE RENDU COMMISSION TRAVAUX DU 13 OCTOBRE 2009**

Etaient présents : Mr CORDONNIER, Mme BADAROUX, Mr COSSOLINI, Mr BERTHELOT, Mr MAITRE, Mr PERREAU, Mr PERVIER, Mr TAPIERO, Mr PICOT, GEREZ, Mr BREMOND, Mr DELFORGE, Pierre et Vacances et Mme GOURDOL, représentante du Secrétaire/Trésorier SOGIRE.

Enveloppe budgétaire pour les travaux pour 2009/2010 : 230 000 € TTC  
En priorité cette année, la vidéosurveillance sera installée sur l'année 2009/2010.

Les demandes des Copropriétés sont détaillées et un courrier de réponse sera fait à chaque Copropriété, en fonction des décisions prises et validées par le Bureau.

Demande de la Cop H. : Changement des arbres de la place du Belvédère – Enregistrement de leur demande et étude du dossier pendant l'exercice 2009/2010. Une proposition sera faite sur l'exercice 2010/2011.

Cop. B : Mme POIRIER : le jardinier passera sur le rez de jardin pour déterminer la demande exacte de cette Copropriétaire.

Demande de la Cop. A de fermer de part et d'autre de l'espace se trouvant devant leur bâtiment : L'ascape n'a pas vocation de poser des clôtures. Le bureau va étudier la possibilité d'aménager un cheminement (notamment pour les jardiniers) dans la partie basse de ce terrain.

Terrain de boules sur la Cop. A, place des pêcheurs : mettre une bordure en bois et remettre un sable stabilisé – Budget maximum de 1 000 €.

Voies de circulation : Il est demandé au Secrétaire Trésorier de relancer Pierre et Vacances, service des rénovations, pour obtenir une réponse suite aux dégradations dus aux travaux de rénovation.

Cop. N : autorisation est donnée pour le passage handicapé au bout du bâtiment  
Matérialisation de deux places handicapées en bas de la Cop. N : L'accord est donné pour matérialiser ces places à la charge de la Copropriété sous contrôle de l'Ascape.

Cop. O et P : Barrière d'accès des bastides : Les équipements sont en état de fonctionnement. Une modification de ces barrières sera envisagée le jour où elles ne seront plus en état de marcher.  
Escalier à refaire entre O1 et O2 : pas d'urgence. Il sera remis en état.  
Refixer la rambarde de l'escalier entre le G4 et G5 urgent

Villas J : Installation d'un booster wi-fi dans un arbre : l'accord est donné avec passage du câble sous terre. Cette tranchée devra être entretenue et réparée si besoin par les Villas J. Il est demandé avant tout travaux un plan de réalisation.

Villas du Hameau : la peinture des locaux vide-ordures sera faite comme sur les autres Copropriétés.  
La signalétique pour l'orientation vers les appartements du Hameau est à refaire.  
Gendarme couché : au dessus de l'escalier sur la route venant des ferrières : A la place du ralentisseur sur la route, il sera installé des barrières devant l'escalier afin de « ralentir » la sortie piéton.  
Eclairage dans les locaux vide ordures : l'autorisation est donnée pour l'installation de lumières avec détecteur dans ces locaux sous contrôle de l'ASCAPE. Suggestion d'installer un panneau solaire pour l'alimentation de ces éclairages.

Travaux sur les éclairages :

Voir compte rendu de la visite nocturne du 12 octobre 2009 joint en annexe.

Arrosage : cet été globalement l'arrosage a bien fonctionné. Un état des différentes pompes est joint au compte rendu.

Lac du bas du Golf : Dans un premier temps le lac du bas du Golf sera vidé. On déplacera l'alimentation de la station vers le lac du haut.

Enveloppe de 10 000 € pour ces travaux.

Utilisation de l'eau sur l'exercice 2008/2009 : achat d'eau 105 000 € + transfert de l'eau du lac Est vers le lac Ouest 5 000 €. D'où une économie sur le Budget 2008/2009 d'environ 40 000 €.

Chiffrage des fuites :

Il est demandé à Pierre et Vacances de fournir la quantité d'eau approximative perdue à cause des fuites, cette mesure peut être faite pendant l'hiver. Des chiffres devront être donnés en janvier 2010. Mise en place d'un compteur électrique adéquat.

Visite du site :

Devant le café des Iles, mettre des clous au sol comme devant les commerces afin que les tables ne soient pas entreposées sur l'emprise ASCAPE.

Enlever la signalétique en panneau bleu inutile se trouvant sur le haut des escaliers de la piscine.

Réfection de l'asphalte devant la barrière de sortie du Belvédère : la commission demande que des devis soient demandés avec la pose d'une dalle en béton armé.

Place du Belvédère : il existe 12 platanes sur cette place en assez mauvais état. La commission étudiera la demande de la Cop. H notamment pour trouver les arbres qui seront les plus appropriés pour remplacer ces platanes.

Le mimosa se trouvant devant le bâtiment R1 sera élagué.

Un pin mort est à enlever devant les Villas J.

Les oliviers se trouvant sur les restanques de la piscine au centre du village seront à élaguer.

Hameau :

Curage du collecteur d'eaux pluviales, rue des Oliviers, devant le K4.

Piscine du hameau : des arbres seront à élaguer et éclaircir sur la partie droite, en contrebas, pour retrouver la vue mer.

Devant la terrasse du Hameau, sur le terrain se trouvant en contrebas, les eucalyptus seront également éclaircis et élagués.

Calendrier des dates de réunion pour l'année 2009 :

- |                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| - Bureau ASCAPE sur site :          | mercredi 14 octobre 2009  |
| - Pré-vérification comptes ASCAPE : | jeudi 5 novembre 2009     |
| - Contrôle comptes ASCAPE :         | mardi 24 novembre 2009    |
| - Assemblée Générale ASCAPE :       | mercredi 16 décembre 2009 |